



Observatoire du FTTH

Analyse trimestrielle : 3^{ème} trimestre 2021

Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>

<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>

Méthodologie

- A noter : depuis le 1er janvier 2020, l'ARCEP a choisi un nouveau référentiel pour comptabiliser les locaux à raccorder dans chaque commune. Au lieu d'utiliser systématiquement les données de l'INSEE (qui sortent en général avec 3 ans d'écart par rapport à l'année en cours), l'ARCEP choisit le meilleur total entre les données de l'INSEE et les données des « fichiers IPE », qui correspondent aux fichiers échangés par les opérateurs pour communiquer sur les prises FTTH qu'ils prévoient d'équiper, sont en train de réaliser ou ont déployées par commune.
- Cette nouvelle base de données de référence, plus actualisée, permet de mieux prendre en compte la construction de nouveaux logements et d'avoir ainsi des données plus proches de la réalité du terrain à un instant T.

Métropole du Grand Paris

T3
2021

4.097.477 locaux
raccordables en FTTH

Taux de couverture :
92,6%

Variation du trimestre :
+0,6%

L'objectif fixé de 100% de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain ne serait pas atteint si les déploiements se poursuivent à ce rythme.



Après le T2 2021 qui a vu une absence de croissance dans le taux de couverture (le nombre de raccordements ne permettant pas de compenser la construction de nouveaux locaux), le troisième trimestre présente un retour à la progression dans le déploiement.

Le rythme reste faible (inférieur à 1%) et en l'état, l'objectif de complétude à la fin 2022 ne serait pas atteint. Il faut toutefois clarifier la base de locaux qui sera utilisée pour déterminer la complétion de l'objectif ou non.

Territoires

T3
2021

8 territoires sont
aujourd'hui couverts à
plus de 90%

On constate un toujours un rattrapage Est/Ouest, mais il n'est plus aussi rapide, malgré la faiblesse des déploiements à l'Ouest



Progression maximale :
+ 2,5%

concerne le territoire d'Est Ensemble pour lequel le taux de locaux raccordable est passé de 81,6% à 84,1% sur le trimestre écoulé.



Comme pour les trimestres précédents, la progression à l'Ouest de la Métropole est inférieure aux autres territoires. Le rattrapage est ainsi normal à ce stade du déploiement, mais la baisse du rythme de raccordement se constate sur tous les territoires.

Ainsi, nous constatons à nouveau un ralentissement général depuis plusieurs trimestres, et si nous voyons une petite remontée sur celui-ci, de façon générale les territoires ne voient plus de déploiement massifs.

Communes

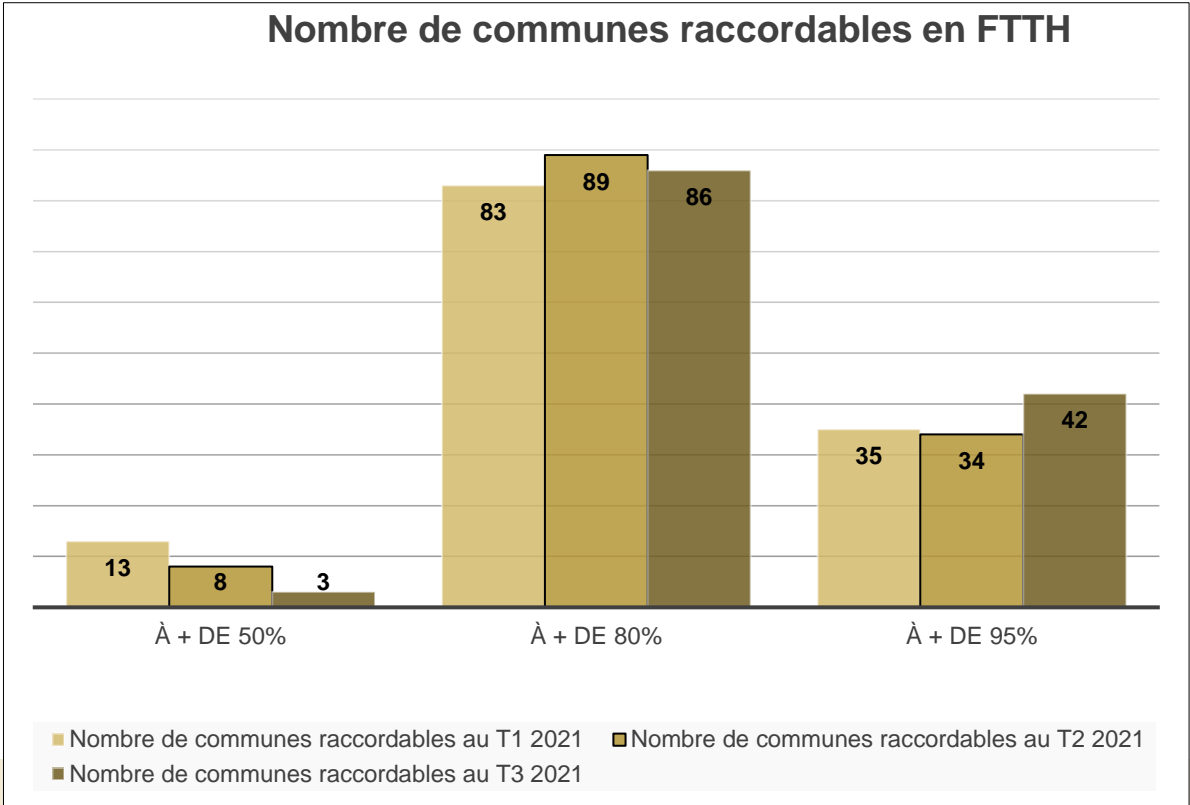
T3
2021

**Rungis +8,9%,
soit 397 locaux raccordables
supplémentaires**

**Villeneuve-Le-Roi +8,8%,
soit 916 locaux raccordables
supplémentaires**

**Villeneuve Saint-Georges
+8,5%*
soit 1.367 locaux raccordables
supplémentaires**

* : par rapport au trimestre précédent



Il n’y a désormais plus que 3 communes en dessous de 80% de taux de couverture – le nombre de communes raccordables à + de 95% grimpe, mais cela se joue parfois à 0,1 ou 0,2%, ce qui peut expliquer des variations de trimestre en trimestre.

Zonage réglementaire

T3
2021

Zone RIP* : le taux de couverture est à 95,3% au T3 2021 (-0,9%).

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 43% au T3 2021.

Zone AMII* : le taux de couverture est à 89,3% au T3 2021 (+1,8%).

- Orange : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 89,9% (+1%).
- SFR : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 92,5% (+1,7%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 84% au T3 2021.

ZTD* : le taux global à 93,1% au T3 2021 (+0,6%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 87% au T3 2021.

